

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 octobre 2020

Etaients présents :

- Marie-Line EVERLET
- Monsieur Jean Claude LE MAIRE
 - Madame Patricia POTENTI-BRUNET
 - Madame Maryse DARNAUD
 - Monsieur Helder DA CRUZ
 - Monsieur Cédric FONTAN
 - Monsieur Michel GARROS
 - Monsieur Vanneck GASPARINI
 - Madame Martine GOUZENNE
 - Madame Estelle GOURIER
 - Monsieur Olivier JAQUEMET
 - Madame Marie Hélène LEMAITRE
 - Madame Michèle MAYRAN

Ordre du jour :

- Transport à la demande.
- Arrêté voirie Gaugens.
- Don de l'association des Anciens Combattants.
- Désignation des délégués EPCI et annulation de la délibération du 17 juin 2020.
- Financement travaux voirie 2020 : choix de la banque pour l'emprunt.
- Désignation du correspondant défense.
- Projet de remplacement du parc informatique de la mairie
- Point sur l'assainissement collectif.
- Rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne.
- Formation des élus.
- DM budget principal.
- SDEG : renouvellement de la délégation des compétences optionnelles.
- La Gazette.
- Questions diverses.
- Point sur les commissions.

I/ Transport à la demande.

La convention avec la Région arrive à son terme,

Vu le bilan de la prestation qui s'avère aujourd'hui négatif (plus aucun usager n'utilise ce service),

Vu que dans ces conditions, le taxi prestataire ne souhaite pas continuer le partenariat,

Vu qu'il peut être mis fin à cette prestation dans l'attente d'une demande plus forte des administrés,

Le non renouvellement de cette convention avec la Région est soumise au vote de l'assemblée,

Vote des élus : accepté à l'unanimité.

II/ ARRETE VOIRIE GAUGENS

Il est proposé de surseoir à cette délibération dans l'attente de précisions quant à la rédaction de l'arrêté (tonnage) et de ses conséquences auprès des riverains (livraisons, déménagements, ...).

Vote des élus : favorable à l'unanimité.

III/Don de l'association des Anciens Combattants.

Le Bureau des Anciens Combattants a dissout l'association compte tenu du trop faible nombre d'adhérents et souhaite solder son compte bancaire en le répartissant entre la Commune et l'Association départementale des Anciens Combattants.

Il est proposé au conseil d'accepter ce don.

Vote des élus : adopté à l'unanimité.

IV/ Désignation des délégués EPCI et annulation de la délibération du 17 juin 2020.

Une erreur a été constatée dans la désignation des délégués à différents syndicats lors du conseil municipal du 17 juin 2020. Il convient d'annuler la délibération correspondante.

Vote des élus : adopté à l'unanimité.

V/ Financement travaux voirie 2020 : choix de la banque pour l'emprunt.

La commission des finances a retenu le Crédit Agricole, mieux-disant, dans le cadre de l'emprunt voirie . Proposition à valider.

Vote des élus : adopté à l'unanimité.

VI/ • Désignation du correspondant Défense.

Considérant le courrier du Ministère de la Défense lu au conseil, Monsieur GASPARINI propose sa candidature de correspondant défense.

Vote des élus : accepté à l'unanimité.

VII/ • Projet de remplacement du parc informatique de la mairie

La société APEXI qui présente le meilleur rapport qualité/prix a été retenue pour le renouvellement du parc informatique de la mairie. Ce point ne nécessite pas de délibération.

VIII/ Point sur l'assainissement collectif.

Dans l'attente d'une nouvelle convention avec la communauté d'agglomération, il n'y aura pas d'ouverture de budget en l'état. Les abonnés recevront une information de la mairie concernant l'appel à facturation.

IX/ Rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne.

Le rapport d'activité de la communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne a été communiqué au conseil. Aucune observation n'est formulée .

X/ Formation des élus.

Chaque conseiller a droit à 20 h de formation : intercommunalité, statut de l'élu, prise de parole en public, décentralisation, fonctionnement du Conseil Municipal, droit à la formation des élus. Inscription à la demande.

XI/ DM budget principal

Il est décidé de surseoir à cette délibération en raison de l'absence de réponse de la Trésorerie quant à la vente du véhicule des ateliers.

Vote des élus : accepté à l'unanimité.

XII. SDEG : renouvellement de la délégation des compétences optionnelles.

Proposition de renouvellement de la convention de délégation des compétences optionnelles du Syndicat d'électrification du Gers , pour une durée de huit ans : électricité, gaz, distribution d'électricité pour les véhicules électriques.

Vote des élus : accepté à l'unanimité.

XIII. La Gazette

Distribution prévue pour début janvier.

IVX. Points commissions.

Voirie : présentation du tableau des travaux de voirie en cours.

SICTOM : incivilités relevées sur les aires de dépôt.

Transport : enquête en cours réalisée par l'agglomération GACG.

Fibre optique : déploiement en cours (porteur du projet : Gers Numérique).

Trigone : canalisation d'adduction d'eau potable (Pléhaut/Auch Nord impactera le territoire communal en partie nord.

Bâtiments communaux : état des lieux avec le CAUE (structure et performance énergétique).

PLU : enquête publique clôturée.

Rythmes scolaires : décision en février.

Fin de séance : 23 h 30.